

Paris, le 28 novembre 2011

Contact presse :

Michel Chassang
06 85 72 60 83

ASV : le scénario du pire est déjoué

La CSMF, premier syndicat médical français, salue la parution au Journal Officiel du décret qui concrétise le sauvetage de l'ASV. Si rien n'avait été fait, dès le premier trimestre 2014, la retraite ASV aurait été en faillite, ce qui aurait amputé de 40% la retraite des médecins libéraux et privé les conjoints survivants de leur pension de réversion. Il était donc urgent de réagir.

La CSMF rappelle que la signature de la convention médicale a été déterminante dans le sauvetage l'ASV en préservant un acquis conventionnel majeur : la prise en charge aux deux tiers par les caisses d'assurance maladie des cotisations forfaitaires et proportionnelles des médecins libéraux. Cette étape essentielle a fixé les bases de la réflexion menée dans un très large consensus entre les syndicats médicaux majoritaires et le gouvernement à qui il revenait de fixer par décret les paramètres de cette réforme.

Cette opération de sauvetage passe par des efforts indispensables au maintien d'une solidarité intergénérationnelle à laquelle les médecins libéraux sont très attachés.

La CSMF souligne que les efforts, dont l'importance ne doit pas être minimisée, ont été équitablement répartis entre les actifs et les retraités, tout en préservant les conjoints survivants. Ainsi, l'augmentation de la cotisation sera progressive sur six ans, tandis que la diminution des prestations le sera sur trois ans et surtout, elle sera compensée par l'augmentation mécanique des retraites de base et complémentaire.

La CSMF dénonce l'attitude irresponsable de ceux qui voulaient fermer cette retraite conventionnelle par répartition, laissant une ardoise de plusieurs dizaines de milliards d'euros à des pouvoirs publics incapables de les financer, dans le seul but de promouvoir un système par capitalisation au rendement incertain. Cette sinistre ambition aurait plongé injustement les retraités et les conjoints survivants dans une grande détresse matérielle.

Fidèle à ses valeurs libérales et sociales, la CSMF est fière d'avoir fait échec à ce scenario catastrophe en contribuant à la préservation d'un système solidaire et d'avoir ainsi sauvégarde un des piliers du pacte conventionnel.